



NOS SÉJOURS RÉVEILLONS, POUR UN NOUVEL AN AUTREMENT

BRETAGNE

Nouvel an sur la Côte de Granit Rose

Randonnée accompagnée – séjour en étoile



Et si vous passiez le réveillon face à la mer ? Le temps de quatre jours, la Côte de Granit Rose se découvre dans sa version hivernale : les chaos de rochers roses n'ont plus personne à qui se montrer, la lumière rasante de l'hiver allume les landes et les estrans, et le sentier des douaniers, si couru l'été, vous appartient. Depuis Trébeurden, où vous posez vos bagages une fois pour toutes, vous partez chaque matin explorer une facette différente du Trégor : les rochers sculptés de Ploumanac'h, le tour de l'île Grande au ras de l'estran, puis le site du Yaudet et l'estuaire du Léguer. Et le 31 au soir, place au réveillon, partagé avec votre accompagnateur et le reste du groupe, dans une ambiance chaleureuse.





› PROGRAMME

FA121

4 jours - 3 nuits – 3 jours de marche

JOUR 1 : Mercredi 30 décembre 2026

Trébeurden

Rendez-vous en fin d'après-midi à la gare de Lannion avec votre accompagnateur, puis transfert jusqu'à Trébeurden. Le temps de vous installer et de faire connaissance avec le groupe, vous découvrirez ce petit port du Trégor blotti entre la pointe de Bihit et l'île Milliau, que la marée basse relie encore au continent.

**L'horaire pourra être ajusté en fonction des horaires d'arrivée des trains.*

Dîner et nuit à Trébeurden



JOUR 2 – Jeudi 31 décembre 2026

De Perros-Guirec à la Grève Blanche

11,5 km + 190 m / - 145 m

Transfert jusqu'à la plage de Trestraou, à Perros-Guirec, pour rejoindre le sentier des douaniers. La marche s'engage aussitôt dans le plus spectaculaire de la côte : la pointe du Squewel et ses blocs en équilibre, le phare de Mean Ruz posé sur son socle rose, le château de Costaérès qui semble flotter au large, puis l'oratoire de Saint-Guirec, planté dans le sable. Passé Ploumanac'h, le sentier gagne Trégastel et ses rochers aux silhouettes improbables : la Tortue, le Tas de Crêpes... avant de s'achever sur le sable clair de la Grève Blanche. Retour à Trébeurden en fin d'après-midi.

Dîner du réveillon et nuit à Trébeurden.

JOUR 3 - Vendredi 1er Janvier 2027

Tour de l'Île Grande

14 km + 65 m / - 85 m

Départ à pied depuis l'hébergement, par le littoral, pour rejoindre l'Île Grande. Reliée au continent par un pont de pierre, l'ancienne « île aux carriers » a longtemps vécu du granit : on en croise encore les carrières abandonnées, ainsi qu'une allée couverte posée face à la mer. Le sentier fait le tour de l'île au ras de l'estran, entre landes rases, marais, dunes et petites criques, avec en toile de fond l'archipel des Sept-Îles et la station LPO qui veille sur ses oiseaux. Une journée facile et sans dénivelé, pour bien commencer l'année.

Dîner et nuit à Trébeurden.

JOUR 4 – Samedi 2 Janvier 2026

Du Yaudet à Lannion

8 km + 220 m / - 255 m

Vos bagages sont déposés à Lannion, puis transfert jusqu'au site du Yaudet, éperon rocheux qui garde l'embouchure du Léguer. Occupé depuis plus de deux mille ans, il abrite la chapelle Notre-Dame-du-Yaudet et sa célèbre Vierge couchée, tandis que le vieux corps de garde, bâti au XIX^e siècle pour surveiller les navires, offre une vue qui porte loin sur la baie de Lannion. Le sentier quitte ensuite la mer pour remonter l'estuaire : un chemin en balcon, tantôt sous les chênes, tantôt au ras de l'eau, qui ménage de belles vues sur la rivière et ses rives boisées. Quelques montées courtes mais soutenues rythment la matinée avant l'arrivée sur les quais de Lannion et dans sa vieille ville aux maisons à pans de bois.

Fin du séjour à Lannion, vous récupérez vos bagages près de la gare.



Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos accompagnateurs feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et professionnalisme.

› DATES ET TARIFS

Du 30 décembre 2026 au 02 janvier 2027.

Séjour confirmé à partir de 6 participants, 15 participants maximum.

Prix par personne en chambre double/twin	: 875 €
Supplément chambre individuelle	: +120 €

› LE PRIX COMPREND

- l'hébergement pour 3 nuits en chambre de 2 personnes (chambre individuelle possible avec supplément)
- les petits-déjeuners du jour 2 au jour 4
- les déjeuners sous forme de pique-niques les jours 2 et 3
- les dîners (hors boissons) du jour 1 au jour 3, dont le dîner du réveillon du 31 décembre
- les transferts de personnes mentionnés au programme
- le transfert des bagages de Trébeurden à Lannion le jour 4
- l'accompagnement par un guide de randonnée

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- l'acheminement et le retour jusqu'à / depuis Lannion
- les boissons
- les visites et les dépenses personnelles
- Le transfert aller-retour gare de Lannion-hôtel (+20€ par personne)
- les assurances (en option)



› ACCUEIL / DISPERSION

Début du séjour : le jour 1 à 16h à la gare SNCF de Lannion, avec votre accompagnateur.

**Transfert en option et sous réserve de disponibilité et l'horaire pourra être ajusté en fonction des horaires d'arrivée des trains.*

Fin du séjour : le jour 4 à Lannion, vers 13h00.

**Transfert en option et sous réserve de disponibilité et l'horaire pourra être ajusté en fonction des horaires de départ des trains.*

› NIVEAU



Niveau 1 - 3 jours de marche, de 8 à 14 km par jour, sur des sentiers côtiers.

Le dénivelé reste modéré les deux premiers jours ; la dernière journée, plus courte et plus vallonnée (+220m sur 8 km), enchaîne les montées courtes et raides caractéristiques des falaises de Trédrez et du Yaudet.

› HEBERGEMENTS

3 nuits en hôtel à Trébeurden, en chambre de 2 personnes (chambre individuelle possible avec supplément), petit-déjeuner inclus.

Pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 4 : pique-niques préparés par votre accompagnateur les midis (jours 2 et 3), dîners pris dans les restaurants de Trébeurden (jour 1 à jour 3), dont le dîner du réveillon du 31 décembre.

Prévoir un récipient hermétique et isotherme, vos couverts et une gourde (mini 1 l).

Les personnes s'inscrivant seules peuvent partager leur chambre avec une autre personne du groupe.

› ENCADREMENT

Randonnées à pied avec un accompagnateur de randonnée connaissant parfaitement la Bretagne. Le groupe est composé de 6 à 15 personnes.





En train : de Paris Montparnasse à Lannion, avec une correspondance à Plouaret-Trégor, Guingamp ou Saint-Brieuc (durée du trajet env. 3h30)

<https://www.sncf-connect.com>

Attention : l'offre ferroviaire est réduite pendant les fêtes. Pensez à réserver tôt, et à choisir un train de retour compatible avec une fin de séjour à Lannion vers 15h00.

En voiture : de Paris, prendre l'A10 jusqu'à Rennes, puis suivre Saint-Brieuc et sortir à Lannion (environ 5h15 de trajet).



Stationnement : parking gratuit et non gardé à la gare SNCF de Lannion. Il n'existe pas de parking payant et surveillé à Lannion.

> LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Le séjour se déroulant en étoile, vos bagages restent à Trébeurden pendant tout le séjour : aucun transfert quotidien n'est nécessaire. Le dernier jour, ils sont acheminés à Lannion, où vous les récupérez à l'arrivée.

Bagages

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos pour la journée et 1 grand sac de voyage ou une valise (13 kg maximum) étiqueté à votre nom. Le sac à dos de randonnée, d'une capacité de 30 à 40 litres, vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée (pique-nique, vêtement de rechange, appareil photo...).

Vêtements de marche

L'hiver breton est doux mais humide et venteux : le principe des trois couches (respirante, chaude, imperméable) est de loin le plus efficace.

- polaire ou doudoune légère
- veste imperméable et coupe-vent à capuche (indispensable)
- surpantalons imperméables ou cape de pluie pour vous-même et votre sac à dos
- pantalon de randonnée (éviter le jean, long à sécher)
- 1 paire de chaussettes de randonnée chaudes par jour
- 1 bonnet, 1 tour de cou ou foulard, 1 paire de gants



- pour le soir : tenue de rechange et chaussures confortables (et pourquoi pas une tenue un peu habillée pour le réveillon)

Matériel divers

- 1 paire de chaussures de randonnée imperméables
- 1 paire de bâtons de marche (vivement conseillée pour la journée du jour 4) avec embouts en plastique
- 1 lampe frontale (les journées sont courtes en janvier)
- 1 gourde isotherme de 1 litre minimum, et éventuellement un thermos
- 1 bol type tupperware avec couvercle, 1 couteau pliant, couverts et gobelet pour les pique-niques
- 1 sac plastique solide pour protéger vos affaires dans le sac à dos en cas de forte pluie
- 1 paire de lunettes de soleil (la lumière d'hiver est parfois rasante sur la mer)
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 pochette pour vos papiers et valeurs : carte d'identité ou passeport, contrat d'assurance, carte vitale, billets de train, carte de crédit, argent...
- 1 petite pharmacie personnelle (à adapter à vos propres besoins) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local, double peau (ampoules), antalgique, antihistaminique, crème protectrice pour la peau et les lèvres

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. **Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.



La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 –

